

MARS 2023

INFOLETTRE DES SITES NATURA 2000

« ROMPON, OUVÈZE, PAYRE »
« PRINTEGARDE »
« MILIEUX ALLUVIAUX DU RHÔNE AVAL »



En tant que Présidents des comités de pilotage, nous avons le plaisir de vous envoyer la quatrième infolettre de nos sites Natura 2000



Christophe Vignal



Yann Vivat

La période hivernale est un moment important de l'année où les oiseaux d'eau hivernants bénéficient d'un suivi régulier notamment sur le site Natura 2000 de Printegarde.

Le terrain n'est toutefois pas l'activité principale de cette période. Elle est aussi consacrée aux bilans de l'année écoulée et aux actions qui seront mises en place tout le long de l'année 2023 pour les trois sites Natura 2000.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ce sont des outils permettant d'accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques à visée agroécologique, ou de les aider à maintenir des pratiques vertueuses qui tendent à disparaître.

Il nous apparaît important de réaliser un focus sur ce sujet avec le démarrage, cette année, de la nouvelle programmation.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

ACTUALITES

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES QUALITATIFS DES COPILS

Suite aux comités de pilotage des trois sites Natura 2000 qui se sont tenus fin 2022, il est apparu intéressant d'envoyer un questionnaire de satisfaction à l'ensemble des réseaux de chacun d'entre eux afin de permettre aux chargées de mission d'adapter au mieux ces réunions.

La majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont renseigné avoir une bonne connaissance de Natura 2000 et des trois sites en gestion.

Lors des réunions, le contenu (présentations, intervenants, durée) apparaît satisfaisant même si davantage d'intervenants seraient appréciés par quelques répondants.

Concernant le taux de participation, il est intéressant pour les prochains comités de pilotage, de comprendre la raison des absences. Quelques pistes ont été rapportées : conflit d'agenda, lieu, réunion qui se déroule en semaine sur des horaires de journée.

D'une manière globale, il est important de faire évoluer régulièrement ces instances en recueillant l'avis du réseau. Ces moments d'échanges sont essentiels pour garantir la bonne gestion des trois sites Natura 2000. L'objectif est donc de mobiliser un maximum de participant(e)s.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il en reste encore temps de nous faire parvenir vos remarques et vos avis en répondant au(x) petit(s) questionnaire(s) qui vous concerne(nt) :

[Rompon, Ouvèze, Payre](#)

[Milieux alluviaux du Rhône aval](#)

[Printegarde](#)



Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » le 8 décembre 2022 à Saint-Symphorien-sous-Chomérac

UNE ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES MILIEUX NATURELS PAR PHOTOS AÉRIENNES

Les sites Natura 2000 "Milieux alluviaux du Rhône aval" et "Printegarde" présentent des enjeux forts à l'échelle de la moyenne vallée du Rhône, avec la présence de milieux naturels et d'espèces parfois à l'état relictuel. Dans les dernières décennies, de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification de paysages et des milieux naturels : le changement des pratiques agricoles, l'aménagement touristique du territoire, le réchauffement climatique ou encore la coupe de bois dans les forêts alluviales, sont largement observés dans la vallée.

En 2022, une étude visant à analyser l'évolution des milieux naturels par photo interprétation a été réalisée sur les deux sites. La photo interprétation est une méthode qui s'appuie sur des photos aériennes pour cartographier des éléments dans le paysage. Dans cette étude les photos aériennes prises en 2006 et en 2020 ont servi de support pour localiser les secteurs où les milieux ont changé de nature et pour quantifier les surfaces touchées.

Globalement sur les 4 463ha que représentent les deux sites Natura 2000, 700ha soit 15% de la surface ont évolué entre 2006 et 2020. Pour beaucoup, ces évolutions sont naturelles ou liées à des changements de pratiques agricoles. Des aménagements humains comme l'installation de carrières sont aussi à l'origine de modification des milieux.

L'ensemble des résultats de cette étude pour les deux sites Natura 2000 sont consultables sur la [note de synthèse](#).



Exemple d'évolution de milieu sur une carrière de la commune de Donzère après exploitation entre 2006 (photo de gauche) et 2020 (photo de droite)

ACTUALITES

LES BILANS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.

Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2022, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)

- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)

- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

FOCUS SUR LES ESPECES

LES OISEAUX HIVERNANTS SUR PRINTEGARDE

« Printegarde » a été désigné en tant que site Natura 2000 pour son importance pour les espèces d'oiseaux à différents moments de l'année. En effet, ce site se situe sur l'un des principaux axes de migration des oiseaux qu'est la vallée du Rhône. En hiver, c'est une **quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau qui s'arrêtent sur le site de « Printegarde » pour venir hiverner**. Il est alors possible d'observer des canards (comme le canard colvert ou le canard chipeau), des échassiers (comme les aigrettes ou le petit chevalier guignette), des goélands et des mouettes, des Grands cormorans...

Dans les années 1990, certaines de ces espèces étaient dénombrées en plusieurs centaines d'individus. Aujourd'hui ces effectifs sont en large baisse. Une des explications viendrait du changement climatique. Les hivers sont plus doux et les oiseaux migrateurs descendent moins au sud qu'avant, modifiant ainsi les aires d'hivernage. Chez certaines espèces, le changement climatique a bouleversé les voies migratoires voire même décalé les dates de départ et de retour des migrateurs.

Le site de « Printegarde » conserve une valeur ornithologique rare sur le Rhône de par la mosaïque de milieux aquatiques qu'il présente. Ce lieu mérite donc une attention particulière pour préserver la quiétude des espèces migratrices, hivernantes et lors de la période de reproduction.



Oiseaux en hivernage sur le site de Printegarde

FOCUS SUR LES ESPECES

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES : UNE ESPÈCE MENACÉE



L'écrevisse à pattes blanches est une espèce protégée et notamment au titre de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.

Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux.

Elle est malheureusement en déclin ces dernières années sur les cours d'eau du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » et au-delà. Un virus léthal transmis par l'écrevisse américaine et transporté par les humains d'un cours d'eau à un autre en est une des raisons principales. Il existe toutefois encore quelques populations fragiles dans le Mézayon. Un comité technique a été créé par la Fédération de pêche de l'Ardèche en 2022 pour mettre en place des actions de préservation cohérentes sur le territoire.



QUE FAIRE ?


Protocole de décontamination et d'hygiène

Méthode de décontamination préconisée après toute activité dans l'eau pour éviter la dissémination d'agents pathogènes et d'espèces allochtones dans les milieux aquatiques



COMMENT ?

SUR QUOI ?

QUE FAIRE ?	COMMENT ?	SUR QUOI ?
1 - LAVAGE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rincer à l'eau de la rivière de la station ❖ Brosser, notamment les matériaux avec des aspérités ❖ Éliminer les résidus de terre, mucus, algues, etc. ❖ Laver les bateaux et remorques en station de lavage (aussi souvent que possible) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel en contact avec l'eau : Matériel de pêche Matériel individuel (gants, waders...) Matériel de mesures topographiques (mires, trépieds de niveaux) Bateaux et remorques
2 - DESINFECTION  <i>Préparations, dosages et précautions d'emploi des produits au verso de cette fiche</i>	<p>A. Virkon® :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brumiser la solution en évitant le ruissellement - Laisser agir 15 min <p>B. Javel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien mélanger, laisser tremper au moins 15 min - Pulvérisation possible <p>C. Alcool à 70° :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frotter le petit matériel à l'aide d'un essuie-tout imbibé 	<p>A. Matériel individuel : Waders / bottes / cuissardes / gants...</p> <p>Matériel de pêche : Ichtyomètres, bacs, viviers, seaux, épuisettes, tables de biométrie, balances (si étanches)...</p> <p>Autre matériel : Mires, trépieds de niveaux, décimètres...</p> <p>B. Filets-barrage, filets de pêche (plans d'eau), tout matériel (attention à la détérioration des tissus)</p> <p>C. Petit matériel métallique : pinces, scalpels, matériel de scalimétrie... Matériel électronique : sondes, balances...</p>
3 - RINCAGE <i>Sur site d'opération suivant, au bureau ou à domicile</i>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rincer le produit désinfectant <u>en dehors du milieu aquatique</u> et avant l'opération 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel désinfecté. Rincer à l'aide d'un seau, tuyau d'arrosage...
4 - SECHAGE (Si possible)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Laisser sécher en plein soleil le plus longtemps possible (propriété de désinfection des UV solaires) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Tout matériel

DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR LA BIODIVERSITÉ

DES PELOUSES NATURELLES PRÉSERVÉES PAR LE PÂTURAGE

L'exemple du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » permet de comprendre quels sont les bénéfices du pâturage ovins (par les moutons) sur le plateau de Rompon.



Pâturage de moutons sur le plateau de Rompon

Les milieux naturels ouverts (pelouses sèches et prairies) présentent un enjeu de conservation fort. Ils abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec entre autres, les orchidées, les reptiles ou encore les papillons.

La pratique du pâturage remonte à plusieurs millénaires et présente de nombreux avantages. En effet les pelouses sèches ne sont en fait pas si naturelles que cela ... puisque façonnées par l'Homme depuis le moyen-âge grâce aux animaux d'élevage ! Souvent protégées, ces milieux ont tendance à se « refermer » : comme tout milieu naturel, sans entretien elles vont rapidement se transformer en forêt. Certaines plantes et espèces animales, exclusivement présentes sur ces milieux à caractère calcaire vont alors disparaître. En se nourrissant des arbustes, les moutons vont ainsi contribuer à laisser ces milieux ouverts et maintenir leur biodiversité.

Afin d'aider les agriculteurs à entretenir des pratiques vertueuses pour la biodiversité, plusieurs outils leurs sont proposés. Parmi eux, il existe les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Les agriculteurs peuvent souscrire volontairement à des engagements pour une durée de cinq ans. Une aide financière leur est allouée pour encourager dans le maintien ou le changement de pratiques en faveur de la biodiversité.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

0 7250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Vous recevez cette infolettre car votre structure fait partie d'au moins d'un des trois comités de pilotage des sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous en informer par retour de mail.

